



La Commune de
FERNELMONT

**PRIME COMMUNALE RELATIVE A L'ENCOURAGEMENT DE LA PROTECTION
DES HABITATIONS CONTRE LE CAMBRIOLAGE
FORMULAIRE DE DEMANDE**

DEMANDE N° 2022/ (REFERENCE A COMPLETER PAR L'ADMINISTRATION)

Prime accordée sur base du règlement communal du 25 avril 2019

1- INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR

(Ecrire en MAJUSCULES)

Nom, prénom :

Numéro d'identification au registre national :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Compte bancaire n° : Code BIC

Code IBAN

Le demandeur est le propriétaire/locataire du bien sécurisé

(*) Biffer la mention inutile

A remplir si la demande est introduite par une association de copropriétaires :

Nom de l'association de copropriétaires :

Coordonnées de l'association de copropriétaires :

Adresse :

Compte bancaire de la copropriété n° : Code BIC

Code IBAN

Personne de contact au sein de l'immeuble sécurisé : M./Mme.....

Téléphone : Gsm :

2- RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA DEMANDE

1. La demande concerne-t-elle un appartement/une maison/un immeuble ?
(* Biffer la mention inutile)
2. Si cela concerne un appartement, à quel étage se trouve-t-il ?.....
3. Combien de personnes sont-elles domiciliées à l'adresse de l'habitation concernée par les mesures de prévention aux cambriolages ?
4. Avez-vous été victime d'un cambriolage : oui – non – tentative de cambriolage
5. Depuis combien de temps habitez-vous à Fernelmont :
6. Coordonnées de l'habitation concernée par les mesures de prévention aux cambriolages (si différentes du domicile du demandeur/association de copropriétaires) :
Adresse :

3- RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TRAVAUX REALISES

- Avez-vous eu un avis préalable d'un conseiller en prévention vol ?
Oui – Non : si oui, à quelle date ?
- A quelle date les travaux ont-ils été réalisés ?
- Sur quels éléments les travaux ont-ils portés ?
- Porte(s) : si oui, laquelle ou lesquelles :
 - Fenêtre(s) : si oui, laquelle ou lesquelles :
 - Coupole(s) : si oui, laquelle ou lesquelles :
 - Autres :
- À quel montant les travaux correspondent-ils ?

4- DOCUMENTS A JOINDRE

1. La facture originale d'achat et d'installation du matériel ou une copie de celle-ci ;
2. Les photographies des travaux réalisés avant et après les aménagements.

La demande de prime doit être introduite dans les six mois qui suivent la date de la facture finale (art. 6 du règlement communal du 25 avril 2019).

Fait à Fernelmont, le /..... /.....

Signature du demandeur :

Formulaire à renvoyer à : Administration communale de Fernelmont - Service Finances -
Rue Goffin, 2 - 5380 Noville-les-Bois ou par email à info@fernemont.be

La commune de Fernelmont porte une attention particulière à la protection de votre vie privée, et s'engage par conséquent à prendre les précautions requises pour protéger vos données à caractère personnel récoltées contre la perte, le vol, la divulgation ou l'utilisation non autorisée. Le Règlement Général sur la Protection des Données* (RGPD) vous accorde notamment le droit d'accès, de rectification ou d'effacement, et de limitation en temps de vos données personnelles. En vertu de l'article 15 du RGPD, sur base d'une demande écrite et circonstanciée, vous pouvez nous demander le détail ou retirer votre consentement au traitement de vos données en notre possession par :

- Courrier daté et signé à l'attention du Responsable du Traitement de la commune de Fernelmont, rue Goffin, 2 à 5380 FERNELMONT;
- Email à : info@fernelmont.be

En cas de désaccord avec le traitement de vos données par notre administration, vous pouvez envoyer une réclamation directement au Délégué à la Protection des Données par courriel à l'adresse : dpd@dpd12.be

*règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.